

- 366 qui règle définitivement leur forme des Gardes nationales
 367 relative à divers objet intéressant les Cideres Fermes & Régies
 368 relative à l'arrêté du Directoire de Paris du 11 avril dernier
 369 extraits des registres du Directoire du département de la Charente
 370 extraits des registres des délibérations générales du Directoire du
 Département de la Charente
 371 relative à la formation des Corps de gardes n^{os} destinés
 à la défense des frontières
 372 Conservant les émigrations
 373 relative à la suppression des recensement de Convoignations et des Commissaires
 au Saisies Réelles
 374 relative à l'Agriculture et aux Cultivateurs
 375 relative aux Spectacles
 376 relative aux frais des estimations des Domaines nationaux
 377 relative aux Spectacles
 378 extrait du registre de délibérations du Directoire du départ^{em}
 de la Charente
 379 relative au traitement et secours à payer par le trésor public
 aux Cideres employés ecclésiastiques ou laïcs faisant fonctions
 relatives au service divin dans les Eglises des Cideres
 chapitres Seculiers ou réguliers —

reception
 Demery
 de 1791
 JAYSON *W* *M* *M* vingt novembre mil sept
 cent quatre vingt onze à l'issue de sept
 Les Représentans de la commune de la paroisse
 de Compiègne, étant assemblés d'après la convocation
 qui en a été faite à deux différentes fois

Le 6 Et 13 du present mois pour proceder
 a l'election des membres qui doivent composer
 la municipalite relative a la loi qui l'ordonne
 ainsi en consequence de ce nous avons nomme la
 personne de Jean Amilien mere de la presente
 commune a la residence Et de suite avons
 passe a la nomination de deux scrutateurs qui
 ont ete le sieur Simon Deriez Dutemple
 Et Pierre Forestas ajoin tout ainsi que
 monsieur le president Peuny l'aplatre apres
 Et de suite avons nomme pour secretaire
 Jean Beilliarde Beupre ayant ainsi fait
 notre nomination monsieur le president
 apres la séance Et avons signe Amilien
 Lacombe president Deriez Dutemple
 Et Forestas scrutateur Et Beupre secretaire

La séance ayant ete ouverte monsieur
 le president a annonce que l'on alle proceder
 a la nomination d'un mere qui atombe sur
 la personne de Francois Vallade Joubert
 lequel areuny l'aplatre absolue Et de
 suite on a procede a la nomination de
 trois officiers municipaux qui ont
 ete Monsieur Lemaire
 Lacathon Jean Forgerons

Pierre vallade Lequel ont Reuny la
 Pluralité absolue Et desuite avons
 Procédé a la nomination de quatre notables
 qui ont été mesmeur Pierre gignac Pierre
 meant francois ~~Thomas~~ Pierre farceille
 Lesquel ont aussy Reuny la pluralité
 absolue Et se faisant avons procédé
 a la nomination du procureur de la commune
 qui a été la personne de ^{michel chevrier} Jean Beilliard
 Beaupre qui a Reuny la pluralité absolue
 Et de la ord de la présente commune avons
 Lene le secrétaire Et apres lecture faite
 des surdite nomination Et du present
 Procès verbal M^r Leprenden a lors la
 séance apuy Lecture dy sentuy fait Et
 avons signé amillien lacombe president
 Forestas adjudent Dereix dutemple adjudent
 Et Beaupre J^e Monsieur le maire
 a signé Et tout le composant la
 municipalité ^{valade dujoubert} maire
 approuvé de mot, michel chevrier M^r chirurgien
 pour Valloir. ainsi que le mot Pierre, a la cinquième
 ligne. ^{valade dujoubert} a la sixième. ^{Forestas} a la septième.
^{office municipal} ^{ainsi} ^{vallade officier municipal}
 Forestas ~~Forestas~~